

EXPERTIS SOLIDAIRE ÉVOLUE !

Votre entreprise cotise à notre Service d'action sociale ? Bonne nouvelle ! Vos allocations évoluent pour mieux s'adapter à toutes les étapes de votre vie. Retrouvez ci-contre les aides auxquelles vous pourrez prétendre aujourd'hui.

VOS NOUVELLES ALLOCATIONS

OFFRE SOCLE BIEN-ÊTRE

	OFFRE BIEN-ÊTRE	CONDITIONS DE RESSOURCES*	DURÉE
ÉTUDES SUPÉRIEURES	400€/an	Avec	Jusqu'aux 25 ans de l'enfant, limité à 5 ans
GARDE D'ENFANT	300€/an	Avec	Jusqu'aux 3 ans de l'enfant
ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	À partir de 335€/an	Sans	Jusqu'aux 20 ans de l'enfant
SECOURS	Montant variable	Sans	Sans

**Parent isolé : majoration des plafonds*